

LES PRATIQUES ALTERNATIVES EN ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Mis à jour 16/01/2024

Public ciblé

- Tout public.

Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française ;
- Posséder un certificat individuel valide.

Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur www.campusvertdazur.fr ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

Modalité de sélection

- Avoir les prérequis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

Formateur

- M. Jean-Bernard JOBERT.

Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un attestation de stage preuve éligible comme activité significative par un dossier VAE.

Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise. Financement possible sous condition par OCAPIAT pour les salariés et par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

Durée

- 2 jours soit 14 h 00.

Dates

- Voir Calendrier de formation sur www.campusvertdazur.fr.

Tarif

- 350 €.

En adéquation avec le Grenelle de l'environnement, la transposition de Directive Cadre Européenne, la loi dite « Labbé » et le plan Ecophyto 2 portant sur l'emploi et la réduction des produits phytopharmaceutiques, cette formation a pour but de répondre à l'obligation d'adapter ses pratiques professionnelles à l'évolution de la réglementation pour envisager différemment la gestion des espaces verts.

L'OBJECTIF

Connaître et appliquer des pratiques alternatives dans l'entretien des espaces verts.

POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap. Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 www.campusvertdazur.fr



LE CONTENU DE LA FORMATION

Identification des objectifs d'entretien et des raisons du désherbage :

- Les exigences en termes d'entretien ;
- Appréciation du maintien de la végétation spontanée ;
- Appréciation de l'approche agroécologique dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts.

Les pratiques de désherbage classique, évaluer les risques de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les lieux publics et pour l'environnement :

- Évaluer les risques de l'utilisation de produits phytosanitaire en fonction des zones perméables et surtout imperméables constituant la majorité des surfaces traitées (trottoir, parking...) ;
- Prendre en compte la législation Ecophyto2 2018 plan et ecophyto2 qui limite aujourd'hui très fortement l'utilisation de produits phytosanitaires.

Les méthodes alternatives et leurs techniques :

- Appréciation des solutions préventives permettant de limiter le développement des espèces non désirées et des maladies : paillage, plantes couvre-sol, bonnes pratiques d'entretien des pelouses, diversité des essences végétales, etc... ;
- Appréciation des solutions curatives plus respectueuses de l'environnement : désherbage mécanique, thermique et manuel.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur le site, étude de cas, interactivité et opérationnalité, échanges de pratiques, livret de formations remis sur clé USB.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

À la fin de la formation, l'évaluation des acquis des stagiaires est assurée à partir d'une évaluation sommative de type QCM sur un site extranet portant sur les notions et les capacités abordées lors du stage et finalisée par un bordereau de score. La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires et par une évaluation à froid, auprès des entreprises, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



Taux de satisfaction
Nouveauté 2023



Taux de réussite
Nouveauté 2023

Contactez nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Stages Courts
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

